

Vos questions / nos réponses

# Les poppers

Par [Profil supprimé](#) Postée le 14/10/2009 14:19

le poppers est-il légal en france?

---

**Mise en ligne le 16/10/2009**

Bonjour,

le poppers contient un nitrite aliphatique dont il existe plusieurs variantes :

- le nitrite d'amyle
- le nitrite de propyle
- le nitrite de butyle
- le nitrite de pentyle.

Le nitrite d'amyle et le nitrite de propyle sont autorisés en France et commercialisés sous le nom de "poppers".

En revanche, le nitrite de butyle et le nitrite de pentyle sont interdits à la vente en France (de même que leur distribution gratuite ou leur importation).

Cordialement.

---